

Revêtements souples de sol et mélaminés // #0621



40 h



800,00 €

Public

Tous métiers secteur construction confondus

Prérequis

Expérience en préparation de supports

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser la pose des revêtements souples de sol sur des subjectiles préparés

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 0621 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/58efbf79-86f8-43e2-9072-7749f7936a96). (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/58efbf79-86f8-43e2-9072-7749f7936a96>) Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations>) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

- Connaître les outillages, équipements, protection individuelle et collective relatifs aux travaux de pose de revêtement de sol souples et de parquets flottants
- Contrôler les équipements et l'outillage (conformité, fonctionnement)
- Entretien des équipements et l'outillage
- Choisir et préparer les colles
- Connaître les techniques de pose des différents types de revêtement (tapis plain, vinyl, linoleum, parquets flottants ...)
- Calculer les quantités nécessaires à un travail
- Etablir un plan de pose
- Appliquer les techniques de pose (collée, tendue ou libre)
- Réaliser des assemblages et incrustations
- Connaître les techniques de pose des éléments de finitions (nez de marches, entre porte, plinthe)
- Appliquer les éléments de finitions

Informations pratiques

> **Droit d'inscription**
800,00 €



Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

📍 Liège

>

Journée

>

Journée

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation>)

Les ouvriers de la Commission paritaire de la **Construction (CP 124)** bénéficient d'aides très intéressantes pour suivre les formations, en particulier au cours de la période hivernale s'étendant du 1^{er} décembre au 31 mars.

Pout tout renseignement contactez nous au 04/229.84.60

> **Partenaires**


Le Fonds de Formation de la Construction de Liège

Revêtements souples de sol et mélaminés

Renseignements

Tél. : 04/229 84 60 - Fax : 04/229 84 69

€ 800,00 € ou 35 Chèques-Formation

 **Dates de formation**
Dates à déterminer

 **Liège, Sainte Beuve**

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)

 <http://google.be> (*http://google.be*)

Formateur

Grégory Lejeune, peintre en bâtiment

Revêtements souples de sol et mélaminés

Renseignements

Tél. : 04/229 84 60 - Fax : 04/229 84 69

€ 800,00 € ou 35 Chèques-Formation



Dates de formation

Dates à déterminer dès qu'un groupe de 8 personnes est constitué



Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)



<http://google.be> (<http://google.be>)

Formateur

Grégory Lejeune, peintre en bâtiment